



Procès-verbal d'Assemblée Générale ordinaire (1er OCTOBRE 2021)

L'Assemblée Générale s'est tenue le vendredi 01 octobre 2021 à la Maison des Sports. 7, rue Pierre de Coubertin– 49136 Les Ponts de Cé.

Ordre du jour

- Approbation du PV de la dernière AG
- Rapport moral du Président
- Rapport des commissions
- Bilan financier 2020/2021 et prévisionnel 2021/2022
- Calendrier des manifestations sportives
- Points divers
- Questions diverses

Membres du CD excusés : Loïc BOISNAULT, Virginie GAUBERT, Laurent LUBRANO.

Absent : Fabrice DIFFALAH

En raison de la crise sanitaire nous avons été contraints de prendre certaines décisions. Nous avons demandé à ce qu'un seul représentant par club soit présent. Nous avons également informé au préalable que la présentation du pass sanitaire serait obligatoire. Ces règles ont été respectées.

Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire à 19h45

Le président Didier CAHIER remercie toutes les personnes présentes pour cette Assemblée Générale et déclare la séance ouverte. Il se dit agréablement surpris par le nombre de présents malgré le climat particulier.

Approbation du P.-V. de la dernière AG (consultable sur le site départemental)

- Contre 0
- Abstention 0
- Approuvé à l'unanimité

Rapport Moral du Président

Didier CAHIER nous annonce une baisse des effectifs de 20.7% en partie due à la crise que nous traversons. Cette interruption de plusieurs mois ne nous a pas permis de maintenir nos manifestations. Les stages prévus n'ont pu avoir lieu hormis celui du 13 juin animé par Pascal MONTIEGE et Patrick CHERKIT à Saumur. Les passages de grades et les compétitions ont été annulées et les interventions à la maison d'arrêt d'Angers suspendues.

Il remercie les intervenants qui ont participé aux vidéos des entraînements en ligne ainsi que Pascal pour son travail de coordination.

Il revient sur la médaille d'or de Steven DA COSTA aux Jeux Olympiques de TOKYO et regrette que, malgré ce palmarès, le karaté n'ait que très peu de chance de figurer aux Jeux de PARIS 2024. On peut constater dans certains clubs une hausse des effectifs chez les enfants, mais il serait prématuré d'y voir un lien de cause à effet.

Il informe que les examens du 3^{ème} et du 4^{ème} dan ainsi que le DIF seront désormais à la charge du CD49 qui en a les compétences.

Il remercie l'équipe technique, la commission sportive ainsi que l'ensemble des membres du comité directeur. Il se dit parfaitement conscient des conséquences de cette épreuve sans précédent sur les clubs et espère que le contexte actuel permettra de reprendre plus normalement le cours de leurs activités. Il remercie l'assemblée pour son attention durant la lecture de son rapport.

Un diaporama, préparé en amont par Pascal MONTIEGE, permet de suivre le déroulement de cette AG, l'assemblée prend ainsi connaissance des différents graphiques statistiques issus de la base GOAL concernant notre département pour la saison 2020/2021.

Rapport des commissions (consultables sur le site)

- **Rapport du DTD (Patrick CHERKIT)**

Peu de choses à dire sur la saison morose qui s'est écoulée si ce n'est les entraînements en direct via Zoom avec différents intervenants qu'il remercie à son tour pour leur engagement pendant cette période et le stage du mois de juin à Saumur qu'il a trouvé très sympathique ; il espère que la saison à venir sera meilleure.

- **Commission des grades (Laurent LUBRANO)**

Laurent tient à s'excuser pour son absence, mais il doit se rendre demain 2 octobre à la réunion fédérale des grades à Paris. Patrick CHERKIT nous fait donc lecture de son rapport. Laurent nous donne des précisions sur les passages de grade départementaux du 3^{ème} et du 4^{ème} dan. Il remercie les clubs qui accueillent les examens ainsi que les stages préparatoires aux grades. Remerciements à Didier CAHIER et à Patrick CHERKIT pour leurs expertises et à Pascal MONTIEGE pour ses compétences. Il est demandé à l'assemblée si certains ont des questions importantes à transmettre dès ce soir à Laurent.

Pas de questions importantes, mais Patrick précise que le passage du shodan dans les clubs n'étant pas une obligation, cet examen continuera d'être organisé par le CD49. Les grades passés en club seront validés par la fédération via le département. Les AMV reviennent en département pour leur passage de grade, ceux-ci ne seront plus organisés par la Ligue. Un candidat n'aura pas la possibilité de passer son grade dans un autre club que le sien. Les clubs seront libres d'en fixer les dates. Les juges qui assisteront le professeur devront obligatoirement être licenciés et au minimum 2^{ème} dan. Laurent donnera d'autres précisions au retour de sa réunion.

- **Commission formation (Françoise LOUVIGNY)**

Pas de formation AFA et DAF la saison passée. Cette année celle-ci se déroulera le 20 et le 21 novembre, l'évaluation aura lieu une semaine plus tard. Les candidats devront faire un stage d'arbitrage kumité ou kata. Les documents sont à télécharger sur le site du CD49.

Le DIF désormais partie des attributions du CD. Si celui-ci ne peut être organisé dans le département, il y aura la possibilité de le passer dans un autre département de la région des Pays de la Loire avec une dérogation.

- **Commission sportive (Didier CAHIER et Irène SALLES)**

Pas de compétitions pendant la saison écoulée. Le certificat médical n'est plus obligatoire, une déclaration sur l'honneur suffit, seul les adultes devront présenter un certificat tous les 3 ans. Les enfants ne sont pas soumis à cette obligation même la première année. Nous n'aurons plus à gérer les certificats médicaux lors des compétitions, la responsabilité en revient aux clubs.

- **Commission arbitrage (Fabrice DIFFALLAH)**

Fabrice étant absent, le Président demande à Irène Salles de nous dire quelques mots sur l'arbitrage. Il n'y a pas eu de stage d'arbitrage départemental cette saison. Un stage de ligue a eu lieu dans notre département, à Gennes, en juin, bien suivi par les arbitres du 49. Un autre stage régional aura lieu à Nantes le 10 octobre, les arbitres départementaux sont conviés ainsi que les compétiteurs, les professeurs et les coaches.

- **Commission AMV (Dominique LEGER)**

Baisse des effectifs dans les Arts Martiaux Vietnamiens, 258 licenciés en 2019/2020 contre 209 en 2020/2021.

La salle de mon club a été bloquée plusieurs mois pour travaux, les élèves ont du mal à revenir et le dojo prend l'eau. Plus rien au club de la Roseraie qui a été déplacé à Beaulieu Sur Layon.

Bilan financier et prévisionnel 2020 /2021 (Virginie GAUBERT)

Virginie GAUBERT étant absente, c'est Didier CAHIER qui nous donne les grandes lignes du bilan financier.

Les charges locatives de notre bureau à la MDS ont baissées puisque nous partageons désormais nos locaux avec le CD de sports adaptés. Peu de frais de déplacements pour cette saison.

TOTAL CHARGES 12616.17 €

Parmi les produits figurent la vente des passeports, la mise à disposition de Pascal aux clubs de Baugé et de Saumur, une subvention de la fédération de 4299 €.

TOTAL PRODUITS 13352.37 €

Soit un résultat positif de 736.20 €

Vote du bilan financier.

Contre 0

Abstention 0

Voté à l'unanimité

Présentation du budget Prévisionnel

Le budget prévisionnel a été plus délicat à établir compte tenu de la conjoncture actuelle, car nous ne sommes sûrs de rien. Cependant, quelques augmentations sur certains postes ont été prévues.

Ce prévisionnel donne un résultat positif de 540 €.

Didier CAHIER demande à l'assemblée s'il y existe des questions concernant le prévisionnel. Pas de questions.

Le solde au 31 août sur le compte de la société générale est de 20749.83 € et au crédit agricole de 739.58 €.

Calendrier des manifestations sportives

Le calendrier sportif est présenté à l'assemblée. Un stage de sensibilisation à l'enseignement du karaté senior animé par Patrick CHERKIT aura lieu le 14 novembre. Il se trouve qu'il y a un créneau pour les retraités, les gens sont demandeurs mais la communication doit circuler pour attirer ce public.

Aucun club, à ce jour, ne s'est proposé pour accueillir la coupe départementale kumité pupilles et benjamins (garçons et filles) du 5 décembre ainsi que celle du championnat départemental kumité minimales et seniors. Deux stages techniques sont prévus cette saison, un le 27 février et un autre le 12 juin. Patrick proposera aux intervenants des entraînements en ligne d'animer ces stages.

Points Divers

Le Président informe l'assemblée que le local de St Sylvain d'Anjou où étaient entreposés les tapis a été repris par la commune, il nous faut donc trouver un autre point de stockage. Didier s'est renseigné pour la location d'un box à St Jean de Linières pour un montant annuel de 660 €. Les autres surfaces se trouvent temporairement dans la salle des Ponts de Cé où Hamza dispense ses cours. Ce dernier nous informe que la Ligue prévoit de mettre à disposition des aires de tapis dans chaque département afin d'éviter à la ligue leur transport lors des compétitions régionales.

On informe également qu'il manque des éléments de tapis appartenant au CD49 dont nous ignorons à ce jour où ils se trouvent.

Didier demande l'avis de l'assemblée concernant la location d'un box. La réponse est favorable.

Philippe KERVOELEN intervient pour nous donner des précisions sur le spectacle caritatif « *Il était une fois les Arts Martiaux* » organisé au profit de l'association « *LouiedeLouis* » pour aider des enfants atteints de microtie à entendre qui aura lieu le 6 novembre prochain à Angers. Il recherche notamment des karatekas qui accepteraient de participer à ce spectacle.

Questions diverses

Pas de question.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire à 21H40.

Le Président

Didier CAHIER



La Secrétaire

Laurence MEUNIER

